



## REGION OCCITANIE

### FICHE FOURNISSEUR FILIERE VIANDE

NOTICE

#### Organisation générale :

La trame fournisseur sera organisée en filière et les produits seront classés selon les références internes du fournisseur - sur la base des dénominations simples (ex : steak, sauté, saucisse, yaourt, fromage (nom), lentilles, etc.).

#### Races du cheptel/Souches

Chaque fournisseur remplira la ou les races élevées sur l'exploitation avant abattage. Le fournisseur devra spécifier que les animaux sont nés et élevés sur la même exploitation et les atouts des races.

#### Catégorie des animaux

Le candidat devra préciser la catégorie des animaux pour chaque famille qu'il fait abattre pour les marchés de denrées (ex: veau, brotard, génisse, taurillons, vaches, bœuf, etc.)

#### Rations alimentaires : détail des rations estivales et hivernales

Dans le cadre d'une politique soucieuse de l'environnement et du bien-être animal les rations devront être détaillées (estivales, hivernales et composées des aliments biologiques ou conventionnels)

#### UGB/Ha

Le chargement est signe d'une agriculture soucieuse de l'environnement. Attention, il ne s'agit pas de discriminer les exploitations aux forts chargements, mais de mettre en avant les élevages dont l'alimentation est basée très majoritairement sur les pâturages avec un modèle d'exploitation "fourragère".

#### Moyenne en pâturage ou en plein air

Il est attendu une moyenne en nombre de jours (inclure les élevages en plein air).

#### Bien-être animal : détail des stabulations/ bâtiments d'élevage

Le fournisseur devra détailler les stabulations et bâtiments d'élevage (stabulation aire paillée, sur sciure de bois, copeaux, m2 par animaux en moyenne, cases de mise bas, etc.)

#### Bilan fourrager/autoconsommation : % produit sur l'exploitation

Le fournisseur devra préciser les produits autoconsommés sur son exploitation et l'origine des concentrés (tourteaux, granulés, concassés, céréales aplatis, etc.).

#### Rotation/assolement : travail technique opéré sur les surfaces destinées à l'élevage (luzerne, prairie temporaire, autocosommation, gestion des pâturages, stratégie de rotation, etc.)

Le fournisseurs devra détailler la gestion de sa SAU qui a un impact sur la qualité des produits finis. Les mesures prises (rotation longue, faux semis, double culture, légumineuses, gestion des pâturages).

#### Jours d'élevage avant abattage : moyenne et minimim

Le fournisseur devra exprimer des jours moyens avant abattage et bien préciser la remise en état des vaches/agnelles avant abattage (mises à la réforme pour diverses raisons).

#### Moyenne de la classification EUROP du cheptel et état d'engraissement

Il est attendu une classification et un état moyen d'engraissement. Pour les animaux classés O, il est impératif d'ajouter la clarification +/-/-.

#### Label/certification (inao.gouv.fr)

Les labels sont les suivants : label rouge, label rouge fermier, STG, IGP, AOC, AOP, AB. Les fournisseurs auront un choix à faire sur une liste déroulante.

#### Mention valorisante (hors label)

Il s'agit des marques ou mentions valorisantes qui ne sont pas reconnues comme étant des labels. Le fournisseur devra apporter une explication saillante (ex: Bleu Blanc Coeur)

#### Etiquetage produit : logo, label, classification, races / et fiche technique reprenant les exigences de la présente trame

Les étiquetages devront être de bonne foi et transparents (logo, numéro de certification, races, l'origine, etc.). Le candidat doit détailler les informations sur son étiquetage.

#### Conditionnement : détail

Le conditionnement devra être décrit (sous-vide, sous atmosphère modifiée, barquettes recyclables, biodégradables, etc.).

#### Bête à l'équilibre détail

Si le fournisseur est capable de vendre une bête à l'équilibre, il devra détailler la répartition de la viande issue de toute la carcasse de l'ensemble des quartiers. En aucun cas, le fournisseur ne doit écarter les morceaux nobles (sauf les petits morceaux comme l'araignée).

#### Circuit de commercialisation

Le fournisseur devra détailler le parcours de vente du produit (intermédiaire achat revente).

#### Société de logistique

Le fournisseur devra détailler l'organisation de la logistique.